
Les cimetières et monuments commémoratifs

Antoine Baudry

La Wallonie compte plusieurs milliers de cimetières et de monuments commémoratifs répartis sur l'ensemble de son territoire, un « parc patrimonial » englobant une abondante variété de styles, d'usages et de compositions, ainsi qu'autant d'histoires singulières.

Les cimetières

C'est au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, sous les férules autrichienne et française, qu'est posé le socle législatif amenant une lente mutation du cimetière, espace jusqu'alors traditionnellement implanté anarchiquement autour de l'église paroissiale, non clos, et où la proximité des morts et des vivants n'est pas sans poser problème. Au XIX^e siècle, le cimetière est progressivement détaché du lieu de culte pour être établi sur des terrains vierges en périphérie des agglomérations. L'ambition initiale à la fois hygiéniste et prophylactique se double de pratiques urbanistiques et architecturales accompagnant un renouveau de la culture funéraire, devenue un véritable reflet de la hiérarchie sociale, un « théâtre pour les vivants ». Ainsi, des voies principales et secondaires utiles pour l'acheminement des corbillards hippotractés font leur apparition, conséquence du décentrement des lieux d'inhumation. Desservant les concessions, ces voies entraînent *de facto* le compartimentage de la zone sépulcrale en quartiers régis le plus souvent par une composition rayonnante ou orthogonale (allée centrale dite des « Champs Élysées », allées latérales et transversales, souvent en *quadra*). L'ensemble doit être aéré et arboré.

La concession à perpétuité désormais légalement garantie par l'état entraîne petit à petit le développement d'une architecture mémorielle démesurée, onéreuse et pérenne, participant à la pétrification du paysage funéraire ainsi qu'à son asphyxie minérale. Avec ses allées bordées d'arbres, ses tombes et ses monuments qui se prêtent à des exercices symboliques et ornementaux fouillés, il devient parc et conservatoire. Robermont à Liège, un des premiers exemples du genre (1797), en est un témoin éloquent. Le pays compte de nombreux monuments funéraires exceptionnels à tous égards, tel le mausolée d'Eugène Goblet d'Alviella à Court-Saint-Étienne (1889), une œuvre de l'architecte Adolphe Samyn qui revêt une allure de temple hindouiste éclectique, le mausolée néogothique de Clémentine d'Oultremont à Houtaing (Ath, 1894), où l'architecte Victor Evrard s'est inspiré du monument à la dynastie de Laeken, ou encore le très atypique « beffroi » néogothique de Walthère Frère-Orban à Robermont (1896).

Le glissement du traditionnel cimetière régit par l'autorité religieuse vers le désormais cimetière commun géré par l'autorité civile s'accompagne de nouvelles architectures qui participent autant à la scénographie funéraire qu'à l'affirmation du pouvoir politique : mur prophylactique, entrée monumentale, morgue, chartil, remise, conciergerie, maison du fossoyeur, etc. Ces structures font souvent l'objet d'un soin particulier de la part de leurs concepteurs. Passée la période historiciste, sous le crayon audacieux et innovant de l'architecte Henry Lacoste, plusieurs cimetières du grand Tournais se parent ainsi durant l'Entre-deux-Guerres de riches compositions modernistes originales faisant la part belle aux techniques et aux matériaux de l'époque. À Tournai, Lacoste réalise au cimetière du sud (1927) un espace de condoléances revêtant la forme d'une imposante niche couverte par un auvent circulaire dont le porte-à-faux est rendu possible par l'utilisation du béton armé. À Blandain (Tournai), il conçoit l'ensemble du site (1929). Outre sa composition orthogonale soignée, ce petit cimetière rural se démarque par la richesse tant matérielle que stylistique de son décor géométrique aux formes simples et hautement symboliques. On épinglera également le cimetière de Lessines (1930), dont l'entrée monumentale frappe les esprits, tant par sa composition – une imposante arche plein cintre prolongée par un berceau, englobée dans un pignon aux rampants accentués – que par la qualité des matériaux mobilisés et leur décor – petit granit traité en bossage, briques disposées en voussure. Ce lieu de passage, qui n'est pas sans symboliser un portail d'église, est d'ailleurs à rapprocher d'une autre œuvre magistrale de l'auteur, l'église Saint-Aybert de Bléharies (Brunehaut).

L'après Seconde Guerre mondiale est marquée par un déni occidental de la mort amenant une uniformisation des sépultures. Le traditionnel petit granit national, pierre aux multiples nuances de gris susceptible d'accueillir les décors les plus soignés, cède progressivement sa place aux dalles de marbres et de granites polis importées de l'étranger qui aplanissent autant les différences qu'elles horizontalisent l'espace et amoindrissent le charme « romantique » des lieux. Les anciens édifices, tombes et monuments sont malheureusement souvent délaissés, démolis, et parfois heureusement réhabilités. Plus récemment, on assiste à la généralisation des colobarium et des aires de dispersion des cendres avec la montée en gamme de l'incinération au cours des dernières décennies, pratique rendue légale par la loi sur la crémation de 1932. La loi de 1971, quant à elle, abroge la réglementation de la concession perpétuelle.

Bien que ses grandes lignes soient arrêtées depuis le XIX^e siècle, le cimetière contemporain est encore un objet d'expérimentation et d'expression. En témoigne, par exemple, le nouveau cimetière de Marche-en-Famenne de Raymond Lamarche et René Pechère (1960), dont le plan symétrique reprend le *quadra* traditionnel aux allées bordées d'arbres, tout en innovant sur la composition des quartiers et des carrefours à angles adoucis, dans l'élan des paysages modernistes. On peut également s'arrêter devant le nouveau cimetière d'Évregnies (Estaimpuis) de Raymond Rogie (1978), où la morgue opère un trait d'union entre l'ancien et le nouveau cimetière. Celle-ci cite les matériaux de l'église médiévale proche et en reproduit l'asymétrie de la toiture pour accuser ici la différence de niveau de sol entre les deux sites.

Les cimetières militaires

Sous leur apparence trompeuse d'uniformité, les cimetières militaires des deux grands conflits mondiaux n'en demeurent pas moins hétérogènes dans leurs conceptions et leurs aménagements. Laisés aux soins de chaque belligérant, ces « sanctuaires de la mort de masse » sont dès lors tributaires de contextes diplomatiques spécifiques ainsi que de cultures architecturales et paysagères distinctes. Un ensemble de traits communs permet certes de les identifier au premier coup d'œil. Leur grande sobriété et leur isolement à l'aide de murets ou de massifs boisés, qui apparaissent comme un appel au calme après la tempête, restent des caractéristiques dictées par des mesures économiques. Leur entretien impeccable est un gage des États aux familles qui y abandonnaient leurs proches pour l'éternité. Enfin, leurs tombes sont alignées « comme un régiment passé en revue ». D'un site à l'autre, un ossuaire ou une tombe commune peut abriter des corps sans nom, tandis qu'un mémorial peut servir à répertorier des noms sans corps... À la différence du cimetière civil, le cimetière militaire repose sur un principe égalitaire, phénomène novateur dans la guerre moderne et reflet d'un sacrifice collectif, ce qui explique l'homogénéité des sépultures. Il tranche ainsi avec les pratiques précédentes qui privilégiaient la fosse commune pour les soldats – souvent pauvres – et les stèles individualisées pour les officiers socialement mieux lotis.

Les cimetières de Ploegsteert à Comines-Warneton, réalisés en 1931 par les architectes de l'*Imperial War Graves Commission*, frappent par leur aspect fleuri tout *british* ainsi que par la présence d'un mémo-

rial circulaire aux formes antiquisantes néoclassiques prisées par le *Commonwealth*. Le cimetière américain de Henri-Chapelle (Plombières), qui abrite depuis 1960 près de 8 000 *boys*, se distingue par son paysage gazonné ouvert et souligné par un mémorial édifiant qu'apprécie particulièrement l'*American Battle Monuments Commission*, ici traité en colonnade épurée moderniste. On s'arrêtera également sur la particularité du cimetière de Saint-Symphorien (Mons), aménagé par l'occupant en 1916 selon une conception germanique qui laisse la part belle à la végétation – le *Waldfriedhof*, ou cimetière-forêt. Le lieu est ainsi imprégné d'une ambiance de parc botanique où Britanniques et Allemands reposent sans carré distinctif – autre trait spécifique de la nécropole montoise. Cet aspect arboré se retrouve également dans le cimetière militaire français du Plateau à Tintigny, réalisé par Henry Lacoste et Louis Madeline en 1917.

Qu'il soit civil ou militaire, le cimetière est un site alliant des considérations à la fois paysagères, architecturales, urbanistiques, symboliques, mémorielles et sociales. Les premiers surtout, en évoluant constamment avec la société, font l'objet d'actions patrimoniales dont les réflexions ne sont guère éloignées des principes de restauration d'un édifice historique – quelles strates ou projets conserver et valoriser au fil des nouveaux usages, pourquoi et comment marier l'ancien au contemporain, etc. Si les seconds sont amenés – du moins faut-il l'espérer – à être moins sujet à des transformations (quoique des corps d'anciens combattants sont régulièrement exhumés sur les anciens champs de bataille), leurs aspects paysagers n'en sont pas moins menacés par l'expansion urbanistique qui risque de perturber leur horizon et leur ambiance.

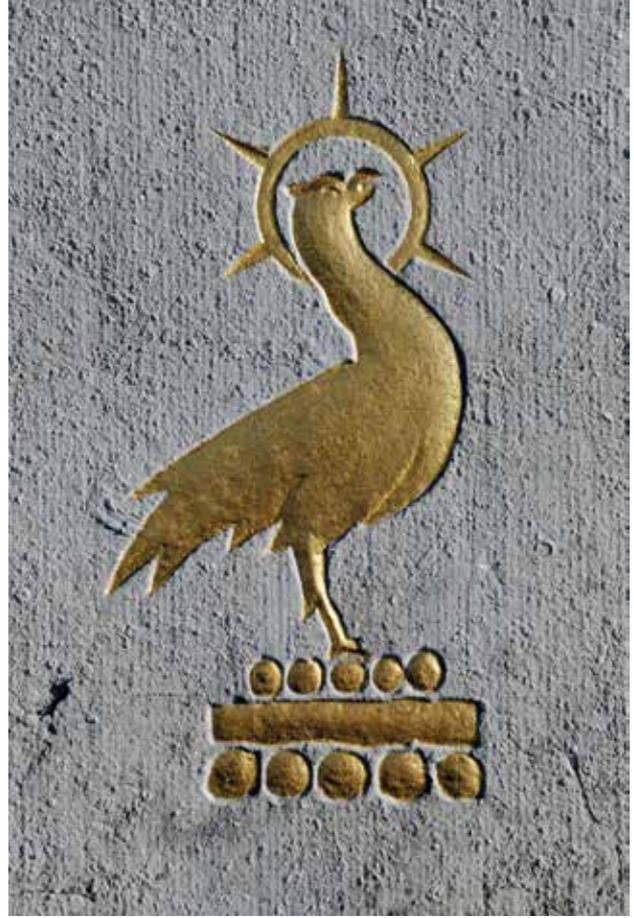
Les monuments commémoratifs

La Wallonie compte par ailleurs de nombreux monuments commémoratifs, civils ou militaires. Ceux-ci viennent matérialiser dans l'espace public la mémoire d'un événement marquant que la société souhaite valoriser et pérenniser dans les consciences. Liège est bien desservie en la matière, plusieurs complexes d'envergure participant à la *skyline* de la ville. Ainsi, le Mémorial interallié surplombe la colline de Cointe pour rendre hommage à la résistance européenne. Conçue dès 1923 et inaugurée en 1937, cette œuvre moderniste de l'architecte Jos Smolderen imprégnée d'Art déco géométrique comprend une haute tour conçue tel un « gratte-ciel » dont la pierre

blanche importée de France (Mézungère, Meuse) tranche nettement avec le bâti historique de la Cité ardente. Elle comprend également une esplanade traitée en courbes ainsi qu'une église de pèlerinage établie sur un plan centré et dont la coupole cuivrée marque le paysage. L'ensemble, aéré et verdoyant, fait la part belle au béton armé, employé dans le radier de fondation et l'ossature de la tour ainsi que dans la double coupole de l'église. Autre complexe d'envergure, celui du Mémorial Albert I^{er}, qui vient souligner la confluence de la Meuse et du canal Albert. Inauguré en 1939 pour l'Exposition internationale de la technique de l'eau, cet ensemble moderniste lui aussi aéré de l'architecte Joseph Moutschen se matérialise par une tour en béton armé reposant sur des pieux Franki, habillée de petit granit et contre laquelle est accolée une statue monumentale du roi-chevalier défunt. Enfin, citons le célèbre Mardasson de Bastogne de l'architecte Georges Dedoyard. Inauguré en 1950, il rend hommage aux soldats américains tombés au cours de la bataille des Ardennes. L'ensemble est réalisé en pierres et béton et prend la forme d'une vaste colonnade géométrique épurée s'établissant sur un plan étoilé à cinq branches autour d'un espace circulaire, étoile symbole des États-Unis et de l'*US Army*. L'implantation et la construction du monument témoignent autant d'un souci paysager qu'artistique, notamment avec des mosaïques de Fernand Léger présentes dans la crypte.



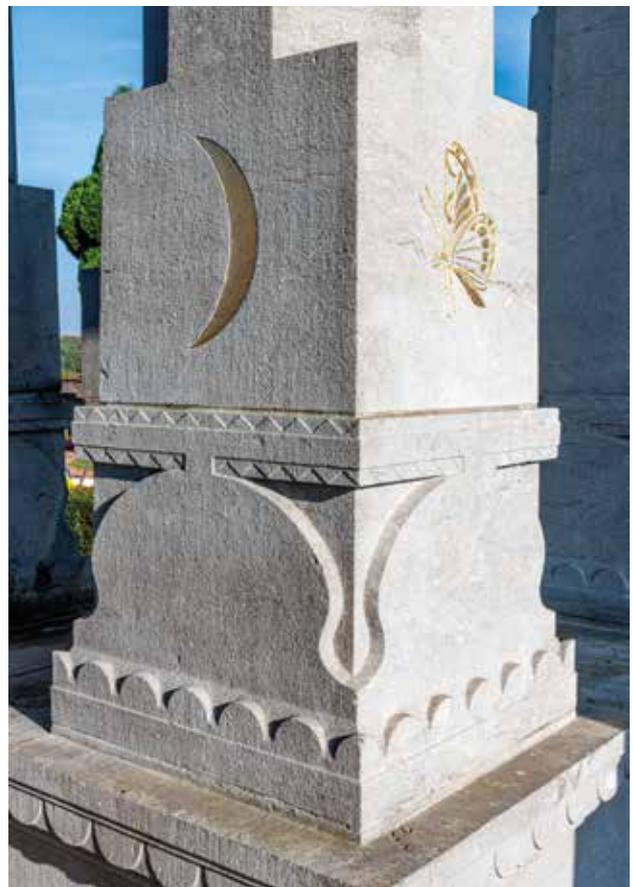
1



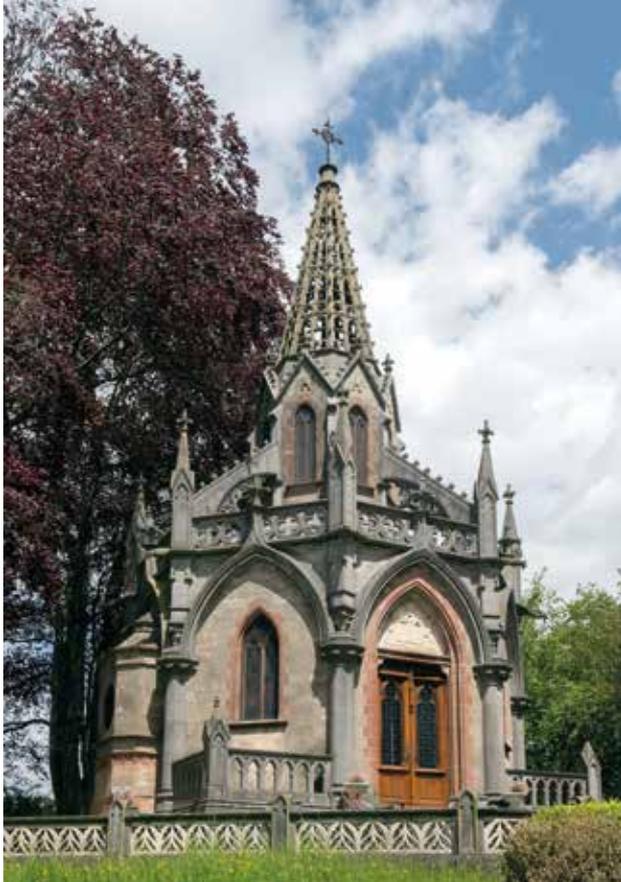
2



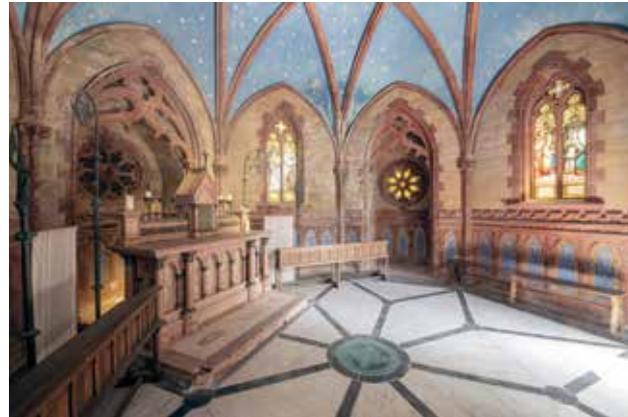
3



4



5



6



7

5-7
Le mausolée de Clémentine d'Oultremont (Houtaing), Victor Evrard, 1894.

8
Le tombeau de Walthère Frère-Orban (Liège), Charles Soubre, 1896.



8

9
Le cimetière du sud
(Tournai), Henry
Lacoste, 1927.



9

10
Le cimetière de
Blandain, Henry
Lacoste, 1929.



10

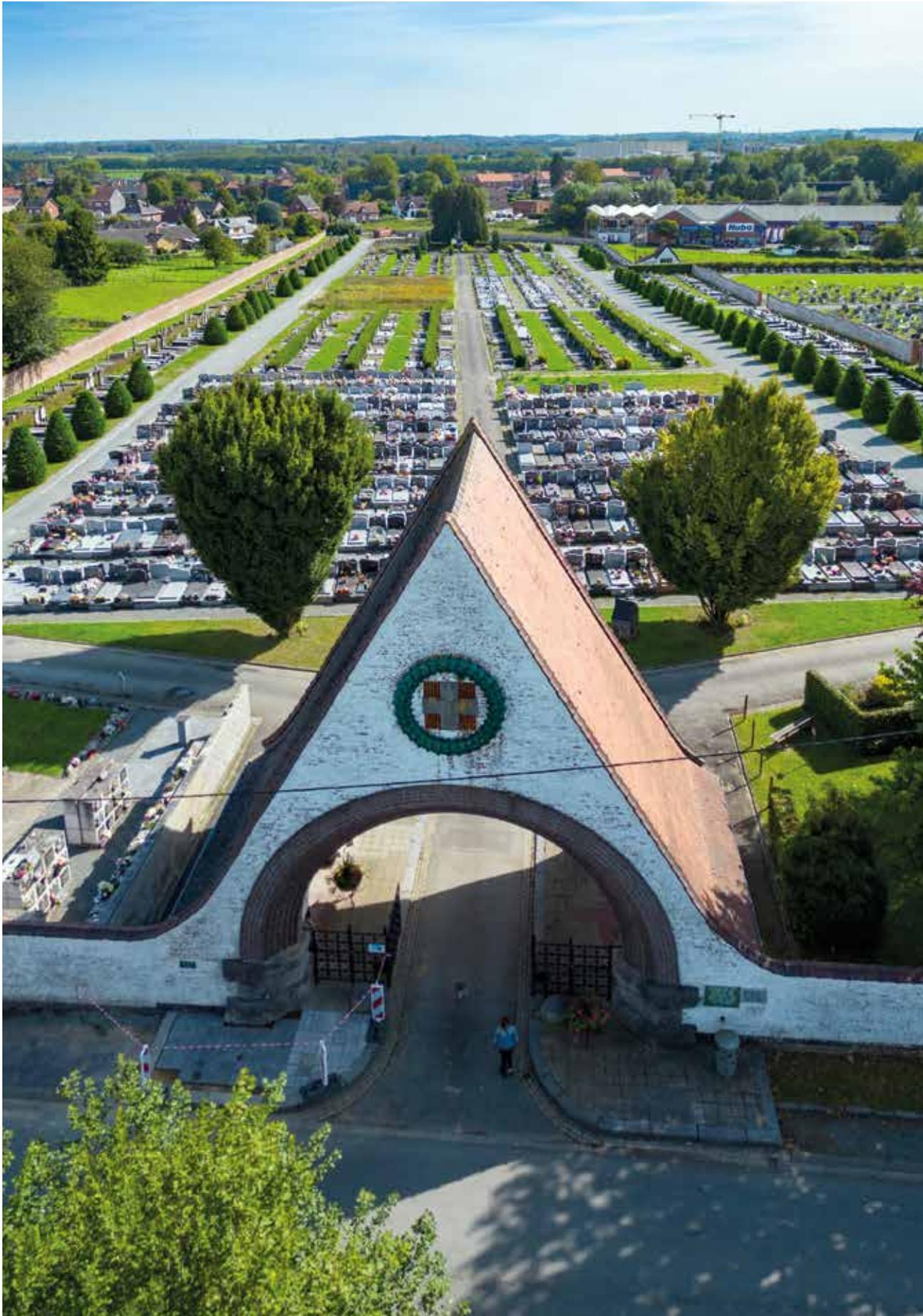
11-13
Le cimetière de
Lessines, Henry
Lacoste, 1930.



12



11



14 – 15

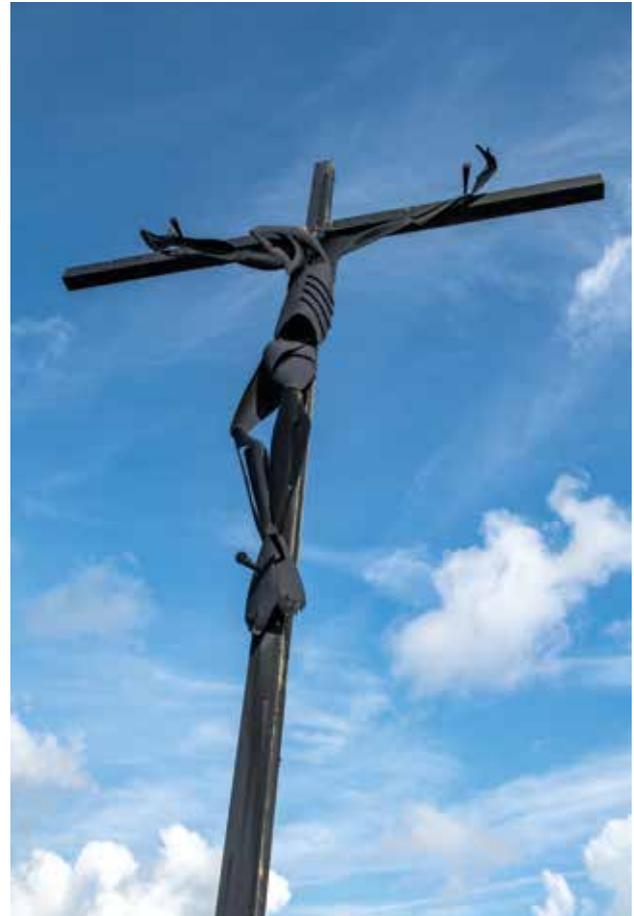
**Le cimetière de
Marche-en-
Famenne,
Raymond
Lamarche et René
Pechère, 1960.**

16

**La morgue du
cimetière
(Évregnies),
Raymont Rogie,
1978.**



14



15



16

17
**London Rifle
Cemetery
(Ploegsteert),
Charles Holden,
1914-1918.**



17

18
**Lancashire Cottage
Cemetery
(Ploegsteert),
Charles Holden,
1916-1919.**



18

19
**Le mémorial
britannique
(Ploegsteert),
Harold Chalton
Bradshaw, 1931.**



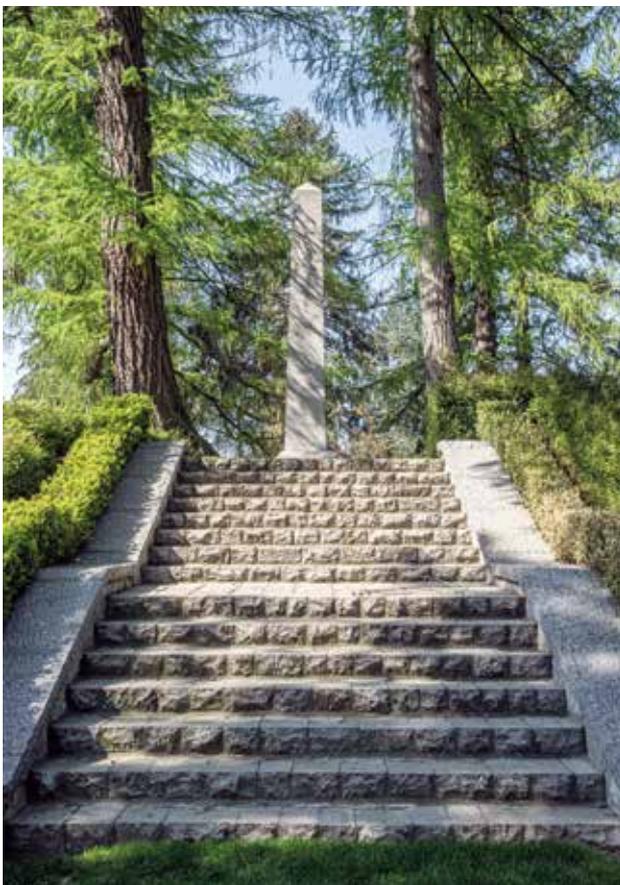
19

20 – 21
Le cimetière américain de Henri-Chapelle (Hombourg), Holabird, Root & Burgee, 1950.

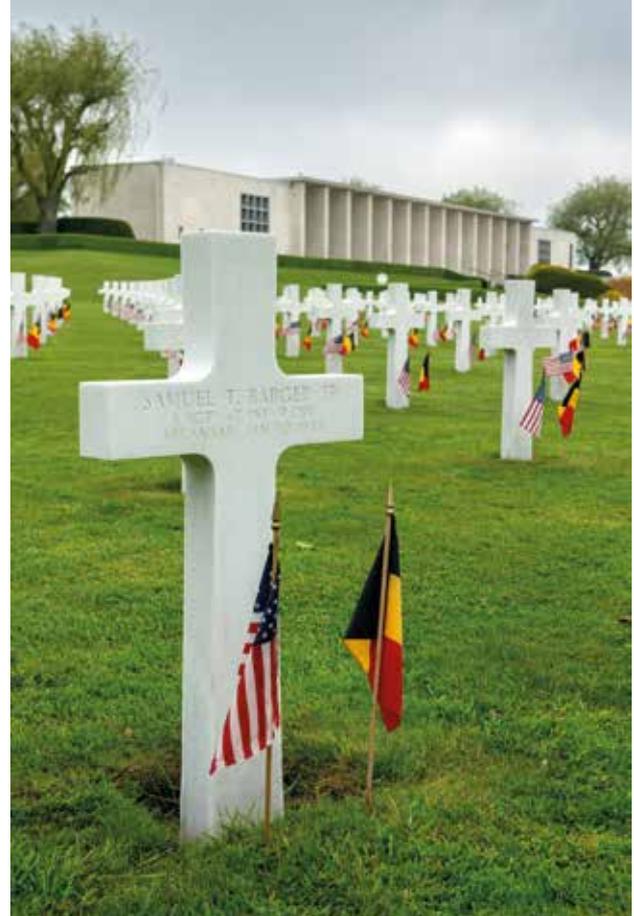


20

22 – 23
Le cimetière de Saint-Symphorien (Mons), Reginald Bloomfield, 1920.



22



21



23

24 – 25
Le cimetière du Plateau (Rossignol), Henry Lacoste et Louis Madeline, 1917.

26
Le Mémorial interallié (Liège), Jos Smolderen, 1923-1937.



24



25



26

27 – 28
**Le Mémorial Albert
I^{er} (Liège), Joseph
Moutschen, 1939.**

29 – 31
**Le Mardasson
(Bastogne), Georges
Dedoyard, 1950.**



27



28



29



30



31